PROCÈS-VERBAL
des opérations électorales pour la désignation des membres du conseil régional d'orientation de la délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes du CNFPT

COLLÈGE DES DÉPARTEMENTS

L'an deux mille vingt deux, le 13 janvier, en exécution du décret n°87-811 du 5 octobre 1987 modifié relatif au CNFPT et de l'arrêté du président du CNFPT n° 128197 du 20 novembre 2020 fixant les modalités d'organisation des élections aux conseils régionaux d'orientation placés auprès des délégués régionaux du CNFPT, la commission chargée du recensement et du dépouillement des votes prévue à l'article 33-2 du décret précité, s'est réunie, au siège de la délégation, sous la présidence de DE SOUSA Séverine, Directrice et composée de :

- Cécile COTTIER magistrate à la cour administrative d'appel de Lyon
- Hadi HABCHI, magistrat au tribunal administratif de Lyon
- Jean-Patrick SERRES, Directeur général des services du Centre de gestion du Puy-de-Dôme

La commission a procédé au recensement et au dépouillement des enveloppes adressées par correspondance, par les électeurs à la délégation régionale, au plus tard le 8 février 2021 à 16 heures.

I. DÉCOMPTE DU NOMBRE DE VOIX

- Nombre de sièges à pourvoir :	2
- Nombre d'électeurs inscrits :	12
- Nombre d'enveloppes extérieures recensées (x) :	10
- Nombre d'enveloppes extérieures non validées (y) : (parvenues hors délai, ou ne comportant par les mentions prévues à l'article 26 de l'arrêté du 20 novembre 2020, ou ne comprenant pas une seule enveloppe de scrutin)	1
- Reste nombre de votants (A = x - y) :	9
- Nombre d'enveloppes de scrutin recensées dans l'urne :	9
- Nombre d'enveloppes extérieures ne contenant pas d'enveloppe de scrutin (B) :	0
- Bulletins nuls (C) :	0
- Bulletins blancs (D) :	0
- Suffrages exprimés (E = A - [B+C+D]) :	9

Nombre de voix obtenues par la liste présentée : 9

II. PROCLAMATION DES RÉSULTATS

La commission proclame élu-e-s :

Titulaires	Suppléants
EPINAT Sylvie Vice-Présidente département du Rhône (69)	MERLE Annick, Vice-présidente du Département de l'Isère (38)
	DARPHIN Colette, Vice-présidente du Département du Rhône (69)
COSTE Claudie, Vice-présidente du Département de l'Ardèche (07)	LALOY Jean-Sébastien, Vice-président du Département de l'Allier (03)
	DELRIEU Annie, Conseillère départementale du Cantal (15)

III. OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 13 janvier 2022 en double exemplaire, est signé après lecture par la présidente et les membres de la commission.

Signatures

DE SOUSA Séverine
Présidente de la commission



Hadi HABCHI
Magistrat au tribunal administratif de Lyon



Cécile COTTIER
Magistrate à la cour administrative de Lyon



Jean Patrick SERRES
Directeur général des services du Centre de gestion du Puy-de-Dôme

